



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-04

Séance Publique du jeudi 19 mai 2022

La séance est ouverte à 20 heures 30 par Monsieur Patrick BASTIAN, Maire d'Etercy.

Étaient présents : M. Patrick BASTIAN, Maire – Mmes Caroline BELLON, Vanessa CAP, Françoise DUVERNET, Sophie GERACI, Sophie LEBRUN, Patricia MIEGE-PETELAT, Claire MUGNIER (arrivée au point 1), Elisabeth NOBLET, MM. Florent DUMAS, Manuel NEVES.

Était absent représenté : pouvoir de M. Dominique BOURLÈS à M. le Maire.

Était absent non excusé : M. Guillaume SERVETTAZ.

Madame Caroline BELLON a été élue secrétaire de séance

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal n° 2022/03 du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Claire MUGNIER

1) 2022-04/32 Aménagement de la route d'Hauteville, demande de subvention CDAS, année 2022

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) 2022 pour le financement de l'aménagement de la route d'Hauteville.

Cette aide a déjà été sollicitée et obtenue l'an dernier pour ce même projet, au titre du CDAS année 2021 et pour un montant de 64 009 €.

Le coût pour la commune se décompose comme suit :

- Etudes : 2 400,00 € HT
- Travaux : 619 905,74 € HT (coût du marché)
- Maîtrise d'œuvre : 32 608,99 € HT

Soit un coût total de l'opération d'un montant de 654 914,73 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

A l'unanimité,

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre du CDAS 2022 pour un montant de 311 320,31 € HT concernant les travaux pour l'aménagement de la route d'Hauteville,

DIT que le montant du plan de financement prévisionnel est de 654 914,73 € HT,

DIT que le montant total des aides publiques sollicité en 2022 s'élève à 311 320,31 € HT en cumulant le CDAS 2022 et les Amendes de Police 2022,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de ladite subvention auprès du Conseil Départemental 74.

2) 2022-04/33 Cimetière, achat de cavurnes et aménagement de l'espace cinéraire

Monsieur le Maire propose d'acheter 4 cavurnes ainsi qu'aménager l'espace cinéraire créé l'an dernier au cimetière de la commune.

Le nombre total de cavurnes sur cet espace serait ainsi de 8 cavurnes.

Le site serait aménagé avec deux bordures en granit et en béton, un pavage en granit et une allée en graviers bleus.

L'entreprise Gandy Pompes Funèbres-Marbrerie sise 303, rue des Entrepreneurs 74580 VIRY, propose un devis afin de réaliser ces travaux pour un coût de 6 200,00 € HT soit 7 440,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

A l'unanimité,

ACCEPTE l'acquisition de 4 cavurnes ainsi que l'aménagement de l'espace cinéraire pour le cimetière de la commune,

ACCEPTE la proposition de l'entreprise Gandy Pompes Funèbres-Marbrerie pour un coût de 6 200,00 € HT soit 7 440,00 € TTC,

DIT que le montant de cette dépense est prévu au BP 2022, article 21316,

AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant ainsi que toute pièce afférente.

3) 2022-04/34 Aménagement de la traversée de la Commune, reprise de certains ralentisseurs et marquage au sol

Dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation de la traversée de la Commune, M. le Maire propose de reprendre 3 ralentisseurs situés sur la RD 238 respectivement à l'intersection de la route des Luches, à proximité de l'école et à l'intersection de la route de la Fruitière.

Également, l'habillage des 5 ralentisseurs serait réalisé afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur (pose résine et marquage « dents de requin ») ainsi que la reprise de 5 passages piétons.

Enfin, les 6 priorités à droite route d'Annecy seraient annoncées par un marquage au sol spécifique.

Le Cabinet Longeray, sis 559 route des Darmands 73410 ENTRELACS, propose la réalisation de ces aménagements pour un coût de 17 148,72 € HT soit 20 578,46 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

A l'unanimité,

ACCEPTE les aménagements de voirie sur la RD 238 comme proposé ci-avant,

ACCEPTE la proposition du Cabinet Longeray pour un coût de 17 148,72 € HT soit 20 578,46 € TTC,

AUTORISE M. le Maire à signer le devis correspondant ainsi que toute pièce afférente.

4) 2022-04/35 Vente d'un bien communal, écran d'ordinateur

La Commune d'Etercy a acheté en 2020 deux ordinateurs et trois écrans afin de renouveler le parc informatique de la mairie.

Compte-tenu de l'installation d'un nouvel écran dédié notamment à la vidéoprotection dans son bureau, M. le Maire propose de racheter, à titre personnel, l'un des écrans achetés en 2020 et n'ayant plus d'utilité.

M. Patrick BASTIAN propose d'acheter cet écran, de marque Dell 24'', pour un coût de 100 €.

Le prix d'achat en 2020 était de 119 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

Par 9 voix pour et 3 abstentions (M. le Maire, Mme MUGNIER, M. BOURLÈS),

ACCEPTE la vente d'un écran d'ordinateur, propriété de la Commune, pour un coût de 100,00 € TTC,
AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent.

5) 2022-04/36 Réparation d'une porte à l'école

La porte donnant sur l'extérieur dans la classe de M. BRACHET (côté élémentaires) a été abîmée par les intempéries.

Il convient donc de la réparer.

L'entreprise My Agencement 74 sise 914 route de Vaulx 74150 HAUTEVILLE SUR FIER, propose un devis afin de réaliser ces travaux pour un coût de 530,00 € HT soit 583,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

A l'unanimité,

ACCEPTE de réparer ladite porte de l'école,

ACCEPTE la proposition de l'entreprise My Agencement 74 pour un coût de 530,00 € HT soit 583,00 € TTC,

AUTORISE M. le Maire à signer le devis afférent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

Le Maire,
Patrick BASTIAN



Le Secrétaire de séance
Caroline BELLON



